









2022-2023
MATÉRIEL REQUIS
Classe TSA préscolaire- groupe 04

MATÉRIEL À SE PROCURER OBLIGATOIREMENT AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

S.V.P., veuillez écrire le nom de votre enfant sur ses effets scolaires, y compris les vêtements et chaussures.

- 1 grand sac d'école
- 1 grand étui à crayons
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds (droitier ou gaucher) 
- 1 cartable à anneaux rigides (1 pouce) 
- 2 **gros** bâtons de colle blanche **40g** (marque suggérée *Pritt*) 
- 2 boîtes de 8 **gros** crayons feutres lavables (marque suggérée *Crayola*)
- 2 crayons à mine HB 
- 4 reliures (style duo-tang) de couleurs 
- 2 paquets de pochettes protectrices transparentes
- 1 couverture et un petit coussin pour la détente
- 4 boîtes de papiers-mouchoirs (facultatif) 

Vêtements de rechange (selon les besoins de votre enfant)

- Sous-vêtements 1 chandail 1 pantalon 1 paire de bas, dans un sac identifié

Éducation physique

Les enfants ne se changent pas. Votre enfant doit donc porter une tenue sportive (incluant des souliers de course à fermeture velcro) lors des journées où il a ses cours d'éducation physique.

Une liste des cahiers et effets divers fournis par l'école et à payer vous sera acheminée en début d'année par le titulaire de votre enfant.

Le paiement se fait par internet (voir instructions ci-dessous)



DÉBUT DES CLASSES :

26 août 2022 (journée parents/enfants) à 8 h 40

29 août 2022 (enfants seulement) à 8 h 40

Pour les parents : Une rencontre individuelle avec le titulaire de votre enfant est à prévoir le 26 août.

Pour le dîner, il est obligatoire d'apporter son lunch froid ou chaud dans un thermos.

Merci de votre collaboration.

La direction



Instructions- paiement par internet

Merci de vous assurer de choisir le paiement qui correspond aux effets scolaires et non celui du service de garde.

COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

Le paiement peut être effectué :

À une institution financière :

- au comptoir
- par téléphone
- au quichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- par carte de débit ou crédit
- par chèque
- en argent comptant

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- | | |
|---------------------------------|-----------------|
| • Banque HSBC | • Banque Scotia |
| • Banque de Montréal (BMO) | • Desjardins |
| • Banque Laurentienne | • Tanquerine |
| • Banque Nationale | • Banque CIBC |
| • Banque Royale du Canada (RBC) | • Banque TD |

2) Ajouter le fournisseur « *CSSDM – Effets scolaires* »

ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tirets et sans espaces
(Exemple : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.